

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

En l'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h30,
le comité syndical du SYndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

Etaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (19) :

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- M. BANCEL Cédric pour suppléance de M. JOLIVET Guy
- Mme BAYET Evelyne
- M. BONNEFOY Christian
- Mme BRUN Adeline pour suppléance de M. ROUCHOUSE Didier
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- Mme DEFOUR Anne
- M. DUBOUCHET Eric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. FREYSSENET Dominique
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- Mme LIOGIER Hugette pour suppléance de Mme ROUX Justine
- M. LIOGIER Pierre
- Mme MANGIARACINA
- M. MARTIN Alain
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MONDON Michel
- M. MOREL Pierre

Etaient absents excusés (19) :

. *Les membres, ci-après (19) :*

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. BARRY Bernard
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNISSOL Fabien
- M. BRAYE Yves
- M. CELLE Jean-Paul
- M. GESSEN Philippe
- M. GIBERT Christian
- Mme GIRAUD Josiane
- M. GROS Eric
- M. GUINTA Calogero
- M. JOLIVET Guy, suppléé par M. BANCEL
- Mme LARDON Karine
- M. MEILLER Pascal
- M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick
- M. ROUCHOUSE Didier, suppléé par Mme BRUN Adeline
- Mme ROUX Justine, suppléée par Mme LIOGIER Hugette

**N° 2020.12.34****Objet :** Renouvellement des conventions 2021 au sein d'OCAD3E.

Chers collègues,

Monsieur le Président rappelle qu'une convention est en cours depuis 2015 auprès de l'OCAD3E (Organisme Coordonnateur Agréé pour les Déchets et d'Equipements Electriques et Electroniques)

Ces conventions arrivant à leur terme, il s'agit donc de les renouveler. Les modifications dans les conventions seront mineures et porteront sur « les nouvelles dates d'arrêté d'agrément, la nouvelle dénomination de Recylum et sur les textes de loi en référence ». Elles sont préparées avec les équipes de l'AMF (Association des Maires de France), du CNR (Cercle National du Recyclage) et d'Amorce (association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie, et des déchets).

Le renouvellement de ces conventions permettra d'assurer la continuité de service des enlèvements des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) et des lampes usagées et assurera également le versement des compensations financières afférentes.

Au regard de ce qui précède, Monsieur le Président propose :

- **DE M'AUTORISER** à signer la nouvelle convention de partenariat avec OCAD3E sur les bases énoncées ci-dessus et tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical décide
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 19 votants,

- **DE M'AUTORISER** à signer la nouvelle convention de partenariat avec OCAD3E sur les bases énoncées ci-dessus et tous les documents relatifs à ce dossier.



POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré
À MONISTROL sur LOIRE,
Le 21 décembre 2020

Le Président,

Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57